



**La haute direction de Shell, à Houston et à Londres, considère toujours «avec sérieux» l'offre déposée par l'acheteur potentiel qui souhaite racheter la raffinerie de Montréal-Est menacée de fermeture, s'est fait confirmer RueFrontenac.com, lundi en début de soirée.**

**Yvon Laprade**

lapradey@ruefrontenac.com

Cette information contredit la note diffusée à l'interne par le directeur général de Shell, à la raffinerie de l'est de Montréal, Christian Houle.

Ce dernier a envoyé un message aux 400 travailleurs syndiqués où il semblait considérer l'offre de l'acheteur comme inacceptable.

À Calgary, le porte-parole de la pétrolière, Larry Lalonde, prenait lui aussi un ton négatif dans ce dossier.

Or, selon nos informations, ce n'est ni la direction de Montréal-Est, ni la direction de Calgary, chez Shell Canada, qui est en mesure d'apprécier la qualité de l'offre déposée par l'acheteur dont l'identité demeure confidentielle.

«Ce sont les dirigeants de Shell à Houston et ceux de Shell à Londres qui décident. Ce sont eux qui vont prendre la décision finale, et jusqu'à

présent, aucun d'eux n'a jugé l'offre inacceptable. Nous ne comprenons pas la position de la direction de Montréal-Est ni de celle de Calgary», a confié à RueFrontenac une source très proche du dossier.

Selon nos sources, le facilitateur dans le dossier de sauvetage de la raffinerie, l'ex-ministre conservateur Michel Fortier, est «toujours en

communication avec les hauts dirigeants de Shell et le dossier évolue normalement».

### Alternatives

Deux autres acheteurs, qui tiennent eux aussi à conserver l'anonymat, pourraient se présenter avec une offre mardi, dernière journée pour régler le dossier Shell.

On sait que la multinationale, dans ses efforts de «rationalisation»,

menace de fermer la raffinerie progressivement à compter du 1er juin si aucune offre sérieuse n'est déposée et acceptée.

Certains croient deviner que Shell veut faire monter les enchères jusqu'à la toute fin en envoyant des messages contradictoires, à moins de 24 heures de l'échéance qu'elle a elle-même fixée pour «fermer la transaction».

Les travailleurs réunis en après-midi en assemblée générale souhaitent que la raffinerie sera vendue à un acheteur qui tiendra compte de leurs emplois et de l'avenir de la pétrochimie dans l'est de Montréal. Les retombées de la raffinerie totalisent 240 M\$.

La journée de mardi s'annonce fertile en rebondissements.



**Les 500 employés de la raffinerie Shell étaient rassemblés lundi après-midi à Montréal.**

PHOTO ROGERIO BARBOSA

## EN MANCHETTES

### Politique fédérale |

Valérie Dufour

### Commission Oliphant

— Mulroney a agi contrairement à l'éthique

Après deux ans de longs travaux, le juge, Jeffrey Oliphant, en vient à la conclusion, que l'ancien premier ministre conservateur, Brian Mulroney, a agi de façon «inappropriée» en faisant des affaires avec le marchand d'armes et lobbyiste, Karlheinz Schreiber, et en acceptant trois paiements en argent comptant dans les années 1990.

SUITE EN PAGE 3

### Musique |

Philippe Rezzonico

### Les Francos vont quand même péter le feu à l'extérieur

On s'attendait au pire, mais franchement, ce n'est pas pire. En fait, sur papier, c'est prometteur au point qu'on pense que la programmation extérieure 2010 des FrancoFolies pourrait péter le feu.

SUITE EN PAGE 8

### Boxe | Daniel Cloutier

### Bernard Barré: «Lucas ne sera jamais oublié»

Directeur technique et recruteur des boxeurs pour le Groupe GYM, Bernard Barré était présent dans le «ringside» vendredi soir au Colisée Pepsi à Québec, pour assister à ce combat enlevé qui a opposé le Québécois Éric Lucas au Mexicain Librado Andrade.

SUITE EN PAGE 8



**Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) recherche des victimes d'un faux comptable qui aurait fraudé des petites entreprises et poussé l'audace jusqu'à mettre comme référence dans son C.V. le nom de l'enquêteuse qui est sur ses traces.**

**Daniel Renaud**

renaudd@ruefrontenac.com

Le nom de l'entreprise Boucher et Frères figure en effet sur la liste des ex-employeurs de Stéphane Arnold dans son curriculum vitæ. Or, cette compagnie n'existe pas. Il s'agit en fait d'un clin d'œil au sergent détective Claire-Marie Boucher, de la Section des fraudes de la police de Montréal, qui est sur le cas de ce présumé fraudeur récidiviste.

Depuis 2005, l'homme de 38 ans aurait fraudé une dizaine d'entreprises. Mais la police croit qu'il peut y avoir d'autres victimes et a décidé de publier la photo du suspect.

Le modus operandi de Stéphane Arnold est très simple. Il cible les entreprises qui sont à la recherche d'un comptable ou d'un adjoint administratif et, beau parleur, s'y fait embaucher. Par la suite, il soulagerait son nouvel employeur de plusieurs milliers – et même de plusieurs dizaines de milliers – de dollars, en faisant des chèques à son nom, en manipulant les

comptes bancaires ou en volant carrément des dépôts ou l'argent de la petite caisse.

Le montant total des fraudes friserait les 100 000\$, dont une d'environ 50 000\$ dans une entreprise de Verdun, où le présumé fraudeur a travaillé durant un an.

« Il a répondu à notre petite annonce en adaptant son C.V. à nos besoins et à notre entreprise. En entrevue, il est très intelligent et bon communicateur. Physiquement, il n'a l'air de rien. Tu ne pourrais jamais penser que c'est un fraudeur. Ce n'est pas écrit sur son front », a souligné à RueFrontenac.com le propriétaire de cette entreprise, qui a requis l'anonymat.

Une fois au sein de cette entreprise, Arnold aurait produit de fausses factures de fournisseurs et remboursé celles-ci avec des chèques, qu'il se faisait en réalité à lui-même. Il aurait également mis la main sur des sommes d'argent.

Les dirigeants de l'entreprise ont constaté la fraude en fermant les livres comptables, à la fin de l'année financière. Mais l'accusé aurait détruit toutes les fausses factures, compliquant ainsi le travail des comptables, de vrais ceux-là.

« Si on ajoute au montant de la fraude les pertes de productivité et les frais de comptables et d'avocats, cela représente des pertes d'au moins 65 000\$. Pour une petite entreprise comme la nôtre, cela représente un coup dur. La croissance de l'entreprise est stoppée. Cela nous a

obligé à faire un emprunt, à l'amortir sur deux ans et à geler l'embauche », poursuit le propriétaire, qui a dû également reporter un important projet.

## Références

Fait à noter, avant d'embaucher Arnold, les dirigeants de l'entreprise ont joint quelques-unes des

personnes inscrites comme références dans le curriculum vitæ de l'accusé et celles-ci l'ont décrit comme un bon employé. Il va sans dire que la police risque également de s'intéresser à ces « références ».

Arnold, qui fait face à une multitude d'accusations de fraude, subit actuellement une évaluation psychiatrique à l'Institut Philippe-Pinel jusqu'à jeudi prochain. Il doit ensuite revenir en cour et la police s'opposera à sa remise en liberté. Il semble, en effet, que même si des accusations avaient déjà été portées contre lui, Arnold aurait continué son manège. L'accusé n'a pas d'auto et la majorité des entreprises qu'il a présumément écumées ont pignon sur rue dans le secteur de Verdun, où il habite.

Si votre entreprise a été victime de cet individu ou si vous avez des informations sur Stéphane Arnold, contactez le sergent détective Claire-Marie Boucher au 514 280-3130.

La police recommande aux entreprises de bien vérifier les antécédents de travail des candidats qui postulent auprès d'elles et de s'assurer que les numéros de téléphone fournis correspondent bien aux locaux de ces ex-employeurs.



*Beaudet*

## La caricature du jour

### BP et sa marée noire



**Après deux ans de longs travaux, le juge, Jeffrey Oliphant, en vient à la conclusion, que l'ancien premier ministre conservateur, Brian Mulroney, a agi de façon «inappropriée» en faisant des affaires avec le marchand d'armes et lobbyiste, Karlheinz Schreiber, et en acceptant trois paiements en argent comptant dans les années 1990.**

Valérie Dufour

dufourv@ruefrontenac.com

Le magistrat à la retraite a rendu public cet après-midi son rapport découlant de la commission d'enquête qu'il a dirigée.

Une grande partie de son mandat consistait à déterminer, si M. Mulroney avait contrevenu à l'éthique, en négociant une entente commerciale alors qu'il était encore un élu fédéral et de voir si c'était approprié d'avoir accepté trois paiements dans des enveloppes remplies de billets de 1000\$ et au moins 225 000\$ pour ses services.

«La conduite de M. Mulroney, en acceptant à trois occasions distinctes des enveloppes remplies d'argent de la part de M. Schreiber, en omettant de consigner les paiements en espèces, en omettant de déposer l'argent auprès d'une banque ou d'un autre établissement financier et en omettant de divulguer les paiements en espèces, lorsqu'il a eu l'occasion de le faire, me conforte largement dans mon point de vue selon lequel les transactions financières entre M. Schreiber et M. Mulroney étaient inappropriées», signale Jeffrey Oliphant.

### Pas un ami intime

Selon M. Oliphant, il est clair que Karlheinz Schreiber n'était pas un ami intime de Brian Mulroney, mais il n'était pas non plus une connaissance lointaine, comme le prétend ce dernier, puisqu'il a bénéficié d'un accès privilégié au premier ministre pendant de longues années.

À cette époque, Karlheinz Schreiber tentait d'influencer le gouvernement du Canada pour qu'il achète du matériel militaire de la société allemande Thyssen par l'entremise de la compagnie Bear Head Industries.

«M. Schreiber (...) a usé de ses relations avec deux proches de M. Mulroney – Elmer MacKay, le député de Central Nova qui a occupé plusieurs postes de ministre dans le gouvernement de M. Mulroney, et Fred Doucet, un ancien conseiller principal de M. Mulroney – pour s'assurer cet accès au premier ministre. Je suis convaincu qu'avec l'aide de ces hommes, M. Schreiber parvenait à voir M. Mulroney à peu près quand il le souhaitait. (...)



Je crois que M. Mulroney aurait dû être bien plus circonspect face à M. Doucet, sachant qu'il s'employait à faire du lobbying en faveur de M. Schreiber et du projet Bear Head.»

Après les élections de 1993, qui ont mené les libéraux de Jean Chrétien au pouvoir, l'homme d'affaires canado-allemand a ensuite embauché M. Mulroney.

Pour faire quoi? Sur ce point les versions diffèrent, M. Schreiber soutient avoir versé 300 000\$ pour que M. Mulroney vende au gouvernement canadien le projet de construction d'une usine Thyssen sur la péninsule du Cap-Breton, tandis que M. Mulroney affirme avoir reçu 225 000\$ et que son job était d'essayer de décrocher des contrats pour la vente de véhicules blindés Thyssen à l'étranger.

### Douloureuse réalité

«Lorsqu'il a retenu les services de M. Mulroney, M. Schreiber devait être douloureusement conscient du fait que, malgré toutes ses rencontres avec M. Mulroney pendant qu'il était premier ministre, aucune proposition visant la construction d'une installation de production de Thyssen n'avait jamais été approuvée. À mon avis donc, il serait incompréhensible qu'un homme, ayant un sens aussi aigu de la politique que M. Schreiber, engage M. Mulroney après sa démission comme premier ministre afin de réaliser un objectif qu'il n'avait pas réussi à réaliser pendant qu'il était premier ministre. (...) M. Schreiber devait comprendre, que M. Mulroney avait cessé d'être utile en tant que lobbyiste sur la scène intérieure canadienne le 25 octobre 1993», conclut le juge Oliphant.

Quoiqu'il en soit, c'est en acceptant le mandat de M. Schreiber que l'ex-politicien a touché trois paiements en argent comptant d'au moins 75 000\$ chaque fois. Et l'on sait que cet argent n'a jamais été déposé dans un compte de banque et qu'il

a plutôt été remis dans un coffret de sûreté à New York et dans le coffre-fort personnel de la résidence Mulroney.

«Je n'accepte pas les raisons que M. Mulroney a avancées pour expliquer qu'il ait évité de déposer l'argent dans un compte auprès d'une banque ou d'un autre établissement financier (...). Plus d'une option s'offrait à M. Mulroney. Premièrement, il aurait pu insister pour recevoir des chèques, plutôt que de l'argent comptant. Deuxièmement, il aurait pu remettre des reçus pour l'argent. Troisièmement, au lieu d'engranger l'argent dans un coffre-fort dans sa résidence ou un coffre bancaire à New York (où aucune preuve de dépôt n'a été conservée), il aurait pu déposer l'argent dans un ou des comptes auprès d'une banque ou d'un établissement financier, où il faisait des affaires. M. Mulroney a choisi de n'en rien faire», signale Jeffrey Oliphant.

### Conduite contraire à l'éthique

«La conduite de M. Mulroney, en acceptant à trois occasions distinctes des enveloppes remplies d'argent de la part de M. Schreiber, en omettant de consigner les paiements en espèces, en omettant de déposer l'argent auprès d'une banque ou d'un autre établissement financier et en omettant de divulguer les paiements en espèces, lorsqu'il a eu l'occasion de le faire, me conforte largement dans mon point de vue selon lequel les transactions financières entre M. Schreiber et M. Mulroney étaient inappropriées. Ces transactions ne respectent pas les plus hauts critères de conduite et ne sont pas à ce point scrupuleuses qu'elles résisteraient à l'examen public le plus minutieux», poursuit le sage.

«En examinant les éléments de preuve sur la conduite de M. Mulroney et en appliquant les règles et lignes directrices en matière d'éthique qui étaient en vigueur aux moments pertinents, je conclus que M. Mulroney a contrevenu à l'alinéa 7b)

du Code d'éthique de 1985 (n.d.l.r. Ce code a été adopté par le gouvernement Mulroney) prévoyant, que les titulaires de charge publique doivent avoir une conduite si irréprochable qu'elle puisse résister à l'examen public le plus minutieux, étant entendu que pour s'acquitter de cette obligation, il ne suffit pas simplement d'observer la loi», signale le juge Oliphant dans son long rapport.

«À mon avis, les Canadiens ont le droit d'attendre de leurs gouvernants, et en particulier des titulaires de hautes charges publiques, une conduite exemplaire dans leur vie professionnelle et personnelle. En outre, ceux qui font le passage de la vie publique à la vie privée doivent respecter les critères de conduite qu'on attend d'eux, afin de préserver l'intégrité du gouvernement», ajoute le magistrat à la retraite.

### Affaire Airbus

Lancée en juin 2008, la Commission Oliphant a reçu 150 000 pages de documents et elle a entendu 28 témoins lors des 39 jours de l'enquête publique. Dès le départ, le juge a décidé de ne pas se pencher sur les contrats accordés par Air Canada à la compagnie Airbus et sur le rôle qu'aurait joué Brian Mulroney dans cette affaire. Le mandat donné à M. Oliphant par le gouvernement Harper ne lui permettait pas non plus d'en venir à des conclusions pouvant déboucher sur des poursuites civiles ou pénales.

«M. Schreiber et M. Mulroney ont tous deux témoigné que leurs transactions financières n'avaient rien à voir avec l'affaire Airbus, a cependant indiqué Jeffrey Oliphant. La seule autre façon de relier M. Mulroney à l'affaire Airbus serait par voie de conjectures ou en souscrivant au principe de la culpabilité par association. Selon mon sens de l'équité et mon expérience de juge d'instance, pendant 25 ans, je ne suis pas disposé à procéder ainsi.»

## Hausse probable du taux de la Banque du Canada



Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, pourrait annoncer une hausse du taux directeur dès demain matin.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

**Avec les données qui viennent d'être publiées sur la croissance de l'économie canadienne au premier trimestre, les probabilités sont plus élevées que jamais que la Banque du Canada commence à augmenter son taux directeur dès demain matin (1<sup>er</sup> juin).**

**Michel Van de Walle**

vandewalle@ruefrontenac.com

La crise financière en Europe, doublée de la déroute subie par l'euro, avait semé le doute ces dernières semaines. Plusieurs économistes se demandaient s'il était de mise que la banque centrale canadienne initie un resserrement de sa politique monétaire dans un contexte de précarité et de volatilité. En fait, il y a deux semaines à peine, une nette

majorité d'entre eux estimaient qu'elle attendrait que les choses se calment.

Or, les choses ont commencé à se calmer la semaine dernière. Non pas que tout soit revenu à la normale en Europe, loin de là. Mais les mesures d'austérité annoncées par divers gouvernements pour combattre leurs déficits, couplées à la mise sur pied d'un fonds d'urgence de plusieurs centaines de milliards d'euros, a paru refroidir un peu les esprits échauffés. Du moins pour le moment.

Mais si la Banque du Canada tient compte de ce qui se passe ailleurs, et qui peut constituer un risque pour l'économie d'ici, sa politique monétaire est d'abord et avant tout guidée par les conditions économiques qui prévalent au pays. Et les motifs pour ne plus laisser les taux de court

terme végéter à un bas historique sont bien plus nombreux que ceux qui militent en faveur du statu quo.

### Progression exceptionnelle

D'abord, la croissance. Les données sur le produit intérieur brut qui viennent d'être publiées montrent que l'économie connaît une reprise vigoureuse. Les chiffres de mars, qui affichent une hausse de 0,6 %, sont plus que solides. Pour tout le premier trimestre, la croissance à rythme annualisé du PIB a été de 6,1 %. Ce n'est pas la Chine avec ses 9 % ou 10 %, mais quand même, pour le Canada, c'est une progression exceptionnelle, que l'on n'avait pas vue depuis la fin des années 1990.

Un trimestre ne fait pas une année, mais il ne faut pas oublier qu'au quatrième trimestre de 2009, le PIB canadien avançait au rythme de 4,9 %, ce qui est également substantiel.

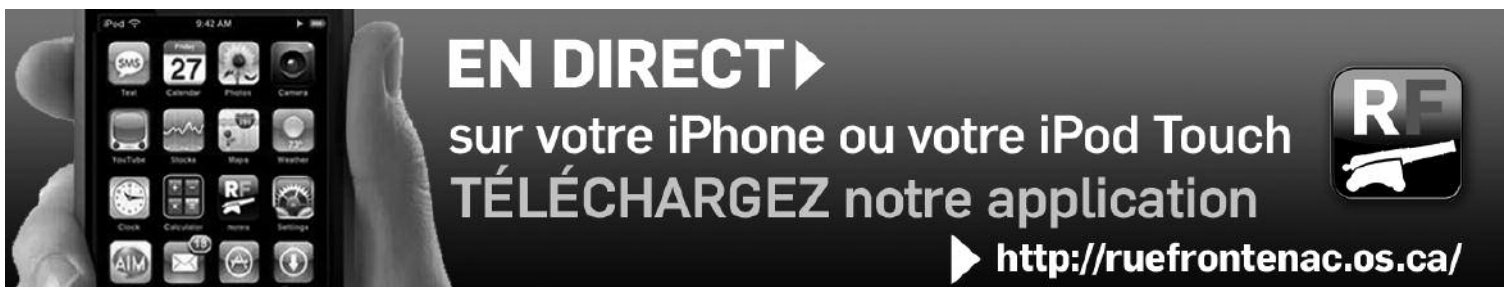
Une telle croissance de l'économie canadienne ne justifie donc plus que le taux directeur demeure à 0,25 %. Il est à ce niveau depuis un peu plus d'un an et l'engagement de la Banque à le maintenir inchangé jusqu'à la fin du second trimestre de 2010 a été honoré.

Cela se justifie d'autant moins que l'inflation, qui est l'objet premier de la politique monétaire, se situe à quelques décimales près de la cible visée de 2 %. Avec une économie qui connaît une forte croissance, un secteur immobilier qui est en ébullition dans certaines régions et un marché du travail qui reprend du mieux, il ne reste plus beaucoup de raisons qui justifieraient la décision d'attendre encore avant de relever le taux directeur.

### Risques


Bien sûr, on peut argumenter que l'économie américaine, qui constitue le principal débouché pour nos exportations, est toujours en convalescence. Qu'une augmentation du taux directeur risque de donner plus d'ailes encore au huard, qui flirte avec la parité avec le billet vert américain et rend la tâche plus ardue à nos entreprises manufacturières. Ou encore que la crise européenne pourrait avoir un effet domino sur d'autres économies et précipiter à nouveau la planète dans une récession.

Ces risques existent. Mais la direction de la Banque du Canada ne voudra probablement pas prendre celui d'attendre davantage avant de commencer à ressermer le crédit, compte tenu qu'il faut prévoir plusieurs mois, sinon une année, avant que des hausses de taux aient un impact notable sur l'économie et l'inflation. Et à coups de 0,25 % par réunion, le taux directeur dans un an ne sera toujours qu'à 2,25 %. Rien pour déchirer sa chemise.



**EN DIRECT** ►  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application

► <http://ruefrontenac.os.ca/>





**On s'attendait au pire, mais franchement, ce n'est pas pire. En fait, sur papier, c'est prometteur au point qu'on pense que la programmation extérieure 2010 des FrancoFolies pourrait péter le feu.**

**Philippe Rezzonico**

rezzonico@ruefrontenac.com

Comprendre, ici, qu'on craignait pour la case majeure, celle de 21 heures, sur la grande Place des festivals. C'est vide, cette place, quand il n'y a pas de plaisir. Sauf que du 11 au 19 juin, tout le monde devrait y trouver son compte.

Sinéquanone, de Diane Dufresne, avec comme invité le pianiste Alain Lefebvre, en ouverture : ça devrait être somptueux. Yann Perreau et ses amis les étoiles (Loco Locass, Samian, Ariane Moffatt, Bernard Adamus) : on a hâte.

La carte blanche de Coeur de Pirate avec Dumas, Tricot Machine, Jimmy Hunt et The Stills, en français s'il vous plaît : avec plaisir. Angélique Kidjo, flanquée de Betty Bonifassi (Beast), Marie-Josée Lord et Guylaine Tremblay : attention, chaud!

Chaud aussi, Le rock party avec Les Trois Accords, Fred Fortin, Ariel et Gigi French, en clôture. Et les jeunes pourront

voir William Deslauriers, et les moins jeunes iront voir France D'Amour (avec Imposs, Steve Veilleux et Sylvain Cossette), et les amoureux de Thomas Fersen pourront aller le voir pour son seul spectacle au Québec en 2010.

### Les décibels

Vite fait, la seule case horaire qui me fait autant plaisir, c'est celle de la série Les Shows, qui auront lieu sur la scène de la rue Sainte-Catherine à 23 heures : WD-40 (le dernier show?), Les Breastfeeders, Yesterday's Ring (en français), Balboa, Patrick et les Brutes, Sunny Duval, Mononc' Serge & Anonymus, Les Chiens (spectacle spécial pour leur 10e anniversaire) et Xavier

Caféine. On espère que la nouvelle couche d'asphalte a été bien posée, parce qu'elle pourrait fondre...

Notons que le guitariste Sunny Duval sera sur cette scène pour son show, celui de Patrick et les Brutes, il sera aussi avec les Breastfeeders et Xavier Caféine. L'ami Sunny mérite déjà le titre de marathonien des Francos avant même que ça commence.

Grosse vague d'Européens sur la scène Nouvelle chanson avec Mélanie Pain, Yves Jamait et Lola Bai. Danakil, Bombolesé et Bassekou Kouyante sont parmi les têtes d'affiche de la Scène multiculturelle. Mauvais Sort, Les Tireux D'Roche et Nicolas Pellerin – le frère de Fred – sont attendus dans la série Chanson festive, alors que Cécile Hercule, Monsieur Roux et Arnaud Fleurent-Didier sont à découvrir sur la scène Les Espoirs.

Dans la tente – installée à la place du «Spectrou» en face de la Maison du Festival, dixit Laurent Saulnier – où seront présentées Les Soirées Slam, le verbe devrait être à l'ordre du jour avec Mohammed, Fabrice Koffy et le groupe Des fourmis dans les mains.

Pour tout le reste (Catherine Durand, Patrick Pleau, Alex Nevsky - qui a fait une performance à la conférence - Porcelaine, Shampooing), allez voir les jours et les heures de performance sur le site revampé des FrancoFolies. Il y en a 160 au total en dépit des pépins de financement.

Ça vaut la peine de sacrifier le cocktail d'ouverture des Francos – il n'y en aura pas cette année – pour céder toute la place aux artistes.

## L'opération solidarité Fou des Francos !

# Près de 500 000 \$ dégagés

**Lancée la semaine dernière, l'opération solidarité Fou des Francos !, visant à compenser la perte du financement du gouvernement fédéral (1,7 million \$) à trois semaines de la 22<sup>e</sup> édition des FrancoFolies de Montréal, est un franc succès, le festival montréalais ayant déjà comblé une somme de près 500 000 \$ de ce déficit inattendu.**

**Philippe Rezzonico**

rezzonico@ruefrontenac.com

«On est tout près d'un demi-million», a déclaré Alain Simard, le président et fondateur des FrancoFolies, lundi après-midi, lors du point de presse qui visait à annoncer la programmation extérieure de l'événement, fortement tributaire des sommes refusées cette année par Industrie Canada.

Cette opération de solidarité s'est amorcée officiellement auprès du public la semaine dernière par l'entremise de la vente de bracelets de couleurs au coût de cinq dollars l'unité.

Il est bien évident que ce ne sont pas les sommes dégagées en quelques jours par cette contribution volontaire qui sont à la hauteur de centaines de milliers de dollars.

Officieusement, cette opération de solidarité était également amorcée auprès des intervenants et des acteurs des FrancoFolies depuis plusieurs semaines.

«Les artistes, les agents, les partenaires d'affaires – le monde s'est retroussé les manches, a noté Simard. Même des artistes étrangers comme la Compagnie Créole ont accepté de réduire leur cachet. Il y a aussi nos commanditaires qui nous épaulent. Le coût de la fabrication des bracelets, par exemple,

est entièrement assumé par nos fournisseurs pour que la totalité des sommes puissent être versées pour la programmation extérieure. On est vraiment très encouragés par la réaction des gens.»

### Réduction volontaire des cachets

Les FrancoFolies ont dû faire leur deuil de certains événements en 2010. Ce qui devait être le spectacle d'ouverture d'Eric Lapointe avec l'Orchestre symphonique de Montréal a été reporté à 2011, alors que d'autres événements ont été reportés à 2012, assure Laurent Saulnier, le vice-président des Francos.

Mais en définitive, les affiches proposées demeurent fort alléchantes dans le contexte avec des Diane Dufresne, France D'Amour, Yann Perreau, Coeur de Pirate et Les Trois Accords, tous en spectacle avec moult invités.

«Presque tous les artistes ont accepté des cachets moindres ou moins d'invités plutôt que d'annuler leur performance, note Saul-

nier. C'est sûr que c'est du cas par cas. Pour certains shows, ça voulait dire avoir trois invités au lieu de cinq. Des fois, il y a des artistes qui voulaient 12 invités et on a dit : «Cinq, ça va être ben correct.» (rires) Il n'y a pas eu de tordage de bras.»

Angélique Kidjo et Yann Perreau, notamment, ont accepté de livrer leurs performances avec moins de collègues et amis. Sur le fond, on a l'impression que nombre d'artistes associés aux FrancoFolies au cours des ans ont renvoyé l'ascenseur au festival montréalais. Laurent Saulnier réfute quelque peu cette analyse.

«Si on acceptait ça, ça voudrait dire qu'il y a des artistes qui nous doivent quelque chose. Les artistes ne nous doivent rien. On a donné des breaks à certains d'entre eux au cours des ans et cette année, à cause de cette situation difficile, c'est eux qui nous ont donné le break.»

## Les Hawks peuvent dire merci à Niemi



**Non pas qu'ils l'aient eu facile, au contraire, mais les Blackhawks de Chicago ne perdent plus. Les Hawks ont inscrit une septième victoire consécutive dans les présentes séries en triomphant des Flyers de Philadelphie 2 à 1, lundi soir, dans le deuxième match de la finale de la coupe Stanley.**



Les troupiers de l'entraîneur Joël Quenneville ont donc pris les devants 2-0 dans la série qui se transporte maintenant à Philadelphie pour les troisième et quatrième rencontres.

### Toute une différence avec le match initial

Comme il fallait s'y attendre, les deux équipes ont fermé le jeu après s'être livrées un festival offensif conclu 6 à 5 en faveur des Hawks, samedi dernier.

La première période s'est terminée sans but, tout un contraste avec la première rencontre qui avait vu les Flyers se tailler une avance de 3 à 2.

Pour tout dire, la salle comble de 22 275 spectateurs qui remplissait le United Center n'a pas eu grand-chose à se mettre sous la dent après avoir célébré bruyamment, comme elle en a l'habitude, l'interprétation de

l'hymne national américain.

Les ouvertures étaient rares de part et d'autre. Les Flyers n'ont dirigé que trois tirs en direction du gardien finlandais Antti Niemi au cours de l'engagement initial.

### Hossa et Eager sortent de l'ombre

Les Flyers ont mieux joué en deuxième période. Ils imposaient le rythme et transportaient le jeu en territoire adverse, mais le ciel leur est tombé sur la tête avec moins de trois minutes à faire dans l'engagement.

Marian Hossa, avec son premier but en neuf matchs, et Ben Eager, avec son tout premier des séries, ont marqué en l'espace de 28 secondes contre Michael Leighton.

Cette poussée n'a toutefois pas eu l'effet escompté sur les Hawks. Les Flyers ont repris le contrôle du jeu en troisième période.

### Gagné remet ça

Simon Gagné a réduit l'écart à un but en marquant son huitième but des séries au cours d'une supériorité numérique durant la sixième minute.

Les Hawks ont passé le reste du match à se défendre. Ils doivent un gros merci à leur gardien Niemi, qui a effectué une quinzaine d'arrêts pour un total de 33 dans le match.

Pendant ce temps, les Hawks n'obtenaient que quatre lancers vers Leighton, que Peter Laviolette a retiré du filet en faveur d'un sixième patineur avec une minute et 44 secondes à faire. Les Flyers ont tenté le tout pour le tout, mais en vain.

Les Hawks sont venus à un cheveu d'ajouter un troisième but avec environ 25 secondes à écouler, mais le tir de Patrick Sharp, décoché depuis le centre de la patinoire, a frappé le poteau de plein fouet.

# ALI GERBA, remède miracle pour l'Impact?

**Marc Dos Santos a sorti le fuet en réunion d'équipe lundi matin, puis a servi un électrochoc à ses attaquants en invitant Ali Gerba à la séance d'entraînement subséquente, pour ainsi «prendre ses responsabilités face à une attaque en panne», comme il avait promis de le faire à la suite du revers frustrant de 2-0 contre la Caroline, dimanche après-midi au stade Saputo.**



**MARTIN SMITH**

smithm@ruefrontenac.com

Ali Gerba a déjà porté les couleurs de l'Impact à trois reprises depuis la saison 2000 et en avait profité pour inscrire 12 buts en 32 matchs. Cet attaquant québécois, d'origine camerounaise, a été aussi prolifique en équipe nationale, inscrivant 15 buts en 29 présences.

Cette efficacité devant le filet adverse aurait dû le mener loin mais ses relations avec ses entraîneurs n'ont jamais été faciles, comme en témoigne le fait que Gerba a porté les couleurs de onze clubs différents au cours des onze dernières saisons.

Dernier club en cause, le FC Toronto qui lui a accordé un contrat de trois ans le 23 juin dernier, avant de lui montrer la porte dès le camp d'entraînement de 2010. Ali Gerba refuse de parler de cet épisode, se contentant de dire que «tout est réglé avec Toronto.»

«J'ai fait ce que j'ai pu pour faire partie de l'effectif, dit-il, et je suis maintenant prêt à entreprendre une nouvelle phase de ma carrière.»

Même s'il dit s'être maintenu en forme

depuis que le FC Toronto a officiellement mis fin à son contrat le 5 avril dernier, Gerba confirme qu'il lui faudra un certain temps avant de retrouver la pleine forme.

«Je viens m'entraîner avec l'Impact pour me remettre en forme, a-t-il dit après l'entraînement du matin au parc Louis-Riel. Je ne sais pas ce qui va se passer avec l'Impact. On verra bien. J'ai juste envie de recommencer à jouer et de redécouvrir le plaisir de me trouver sur un terrain de soccer.»

Les dirigeants de l'Impact ne se mouillent pas non plus face à cet attaquant très costaud.

«Ali s'entraîne avec nous, il n'est pas à l'essai, lance Marc Dos Santos. Sa venue et celle de l'arrière latéral français Cédric Fontaine (un ami de Philippe Billy) sont des coïncidences en rapport avec les problèmes à l'attaque que nous éprouvons. Je fais encore confiance à 100% aux attaquants Roberto Brown, Eduardo Sebrango et Peter Byers, qui ont beaucoup donné à ce club. Ils ont un blâme à prendre comme tout le reste du groupe et comme moi aussi.»

L'Impact est parvenu à inscrire seulement cinq buts en sept matchs de calendrier régulier et aucun d'entre eux n'est venu d'un attaquant. Est-ce qu'Ali Gerba pourrait constituer un remède miracle pour le club montréalais?

«L'Impact, c'est mon équipe locale, dit-il. Ça m'a toujours fait plaisir de porter leurs couleurs. J'ai grandi à Montréal alors c'est normal.»

Puis, avant de mettre fin à l'entrevue au parc Louis-Riel, Gerba laisse échapper une phrase qui en dit long au sujet d'une possible nouvelle association avec l'Impact, alors que l'équipe passera en MLS en 2012: «J'espère que cette fois-ci sera la bonne...»

Il est clair que, si la venue d'Ali Gerba peut inquiéter certains attaquants, elle semble être bien accueillie par des joueurs locaux qui le connaissent bien.

On l'a vu arriver au parc Louis-Riel en compagnie de Rocco Placentino, Nevio Pizzolitto et Adam Braz. Ce dernier lui a même fait une accolade de bienvenue.

Deux éléments importants militent en faveur de l'embauche de Gerba par l'Im-



L'attaquant Eduardo Sebrango retrouvera-t-il Ali Gerba sur le terrain?

PHOTO D'ARCHIVES

pect. D'une part, sa citoyenneté canadienne facilite les choses, car le club montréalais a déjà atteint le quota de joueurs étrangers permis dans la ligue. D'autre part, comme tous les documents relatifs à ses droits sont déjà au Canada, puisque son dernier club est le FC Toronto, l'Impact n'aurait pas à attendre jusqu'au 15 juillet, début du marché estival des transferts internationaux, pour lui faire signer un contrat.

## Sur les lignes de touche...

• Les attaquants Roberto Brown, Reda Agourram et Peter Byers ont fait du «temps supplémentaire» sur le terrain d'entraînement, après que leurs

coéquipiers eurent déjà quitté pour le vestiaire du stade Saputo.

• Auteur d'erreurs qui ont conduit directement aux deux buts des RailHawks de la Caroline, dimanche après-midi, le défenseur central Cédric Joqueviel reconnaît qu'il ne joue pas à la hauteur des attentes placées sur ses épaules à la suite de son excellente saison 2009. «J'ai des petits soucis en France qui me déconcentrent, mais je suis un pro et je devrais en faire abstraction», dit-il. «Heureusement, il n'y a pas le feu pour l'Impact. Nous sommes en haut du classement et quelques buts, quelques victoires nous remettront tous en confiance.»



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



**MERCI DE VOTRE APPUI**



<http://twitter.com/lockoutaujdm>

Lock-outés du Journal de Montréal



**Directeur technique et recruteur des boxeurs pour le Groupe GYM, Bernard Barré était présent dans le «ringside» vendredi soir au Colisée Pepsi à Québec, pour assister à ce combat enlevé qui a opposé le Québécois Éric Lucas au Mexicain Librado Andrade.**



**DANIEL CLOUTIER**

cloutierd@ruefrontenac.com

Andrade a tenu à serrer la pince à Lucas (39-8-3) à l'issue de l'affrontement qu'il a remporté (29-3-0) par voie de mise hors de combat technique.

Barré et Lucas étaient des coéquipiers chez InterBox entre 1996 et 2003, avant la création du Groupe GYM.

«Éric quitte le monde de la boxe, du moins dans le rôle de boxeur, et croyez-moi, il ne sera jamais oublié par les amateurs de

boxe québécois», affirme Barré.

«Ce gars-là a marqué la boxe professionnelle québécoise en multipliant des exploits que personne ne croyait à sa portée. Le courage et la détermination l'ont mené tellement loin!

Barré a parlé des pas de géant qu'avait réalisés Lucas à partir de ses débuts dans la boxe.

«Personne ne parlait de lui lorsqu'il a commencé à boxer chez les «pros», mais tout le monde au Québec en parlait en 2001, 2002 et 2003», précise Barré.

«Il a remporté quatre combats de championnats du monde des poids super moyens (168 livres) du WBC, et il est devenu à ce moment l'un des athlètes les plus vénérés au Québec. Il faut un courage hors du commun pour se frotter à des gars du calibre de Roy Jones fils, Fabrice Tiozzo et Librado Andrade.

«Lucas l'a fait, et avec dignité. Vendredi soir, il était brûlé après avoir fourni un effort magistral au sixième round, mais il a été brave et déterminé tout au long de l'affrontement. Éric a tout donné, comme toujours. J'avais mal pour lui à la fin du huitième round, lorsqu'il a réintégré péniblement son coin le visage tuméfié, couvert de sang».

Barré n'en finissait plus de louer son ancien partenaire.

«Andrade est extrêmement fort physiquement et il est un agresseur inépuisable. Tout compte fait, Éric a frappé Andrade beaucoup plus souvent que je ne le croyais capable de le faire à ce stade-ci de sa carrière, alors, il a pleinement mérité l'ovation que la foule lui a réservée à l'issue de l'affrontement. Se battre courageusement dans la douleur, c'est du Éric Lucas tout craché.»

### Une sage décision

Lucas, effectivement, accroche ses gants pour de bon. Sage décision. Le boxeur québécois a maintenant 39 ans et il a subi des revers par K.-O. technique lors de ses trois derniers combats significatifs, qui l'ont opposé respectivement à l'Australien Danny Green, au Danois Mikkel Kessler et à Andrade.

Sage décision aussi de la part de ses hommes de coin, qui ont jeté l'éponge au terme du huitième round vendredi soir. Lucas a encaissé une raclée au cours des septième et huitième rounds alors qu'Andrade l'attaquait sans relâche avec des coups très lourds.

Lucas était manifestement à bout de forces et son arcade sourcilière gauche était gravement coupée (une blessure qui a finalement nécessité 12 points de suture). Andrade a tout à fait

raison de croire que Lucas aurait été réellement en péril si ses hommes de coin lui avaient laissé amorcer le neuvième et avant-dernier round.

Courageux et déterminé, Lucas a connu un formidable sixième round, il a tout donné ce qu'il avait dans le cœur et les tripes, il a vendu chèrement sa peau. Mais Andrade savait, avant l'appel du septième, qu'il allait infliger une véritable séance de torture à son rival durant les quatre derniers rounds. Dieu merci, le combat n'a pas dépassé le huitième.

### Sept de suite pour Vitali

Par ailleurs, l'Ukrainien Vitali Klitschko (40-2-0) a conservé son titre mondial des poids lourds du WBC samedi soir à Glensenkirchen, en Allemagne, en battant le champion d'Europe, le Polonais Albert Sosnowski (45-3-1), par mise hors de combat technique au 10e round.

Klitschko remportait ainsi son septième combat consécutif de championnat mondial du WBC.

Vitali se dit extrêmement intéressé à participer à un combat d'unification des titres mondiaux du WBC et de la WBA. Le tenant de la ceinture de la World Boxing Association est le Britannique David Haye (24-1-0).